

Effets de l'inflation sur le salaire minimum réel

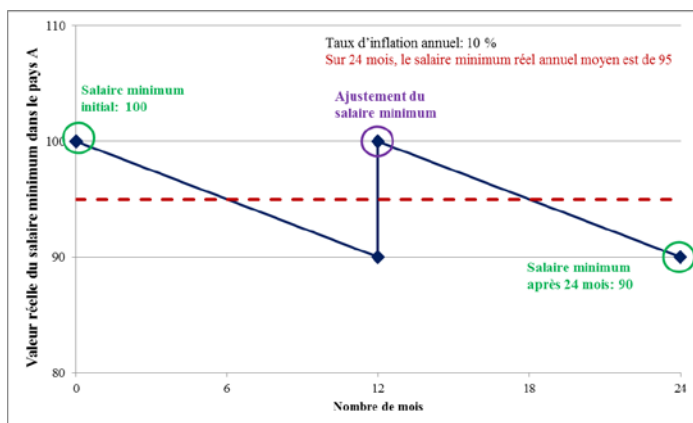
La Figure 1 présente deux situations, avec taux d'inflation constant et pleine indexation du salaire minimum en fonction de l'inflation passée. Dans le pays A, avec un taux d'inflation annuel de 10 pour cent, le salaire minimum réel annuel moyen est de 95. Au début de la deuxième année, la pleine indexation ramène le salaire minimum à son niveau initial, soit 100, et le taux d'inflation constant reproduit l'érosion du pouvoir d'achat, pour un même salaire minimum réel annuel moyen, soit 95.

Dans le pays B, où le taux d'inflation annuel n'est que de deux pour cent, le salaire minimum réel annuel moyen est de 99. Par conséquent, bien que ce mode d'indexation vise à protéger le pouvoir d'achat du salaire minimum, le salaire minimum réel est affecté par le taux d'inflation.

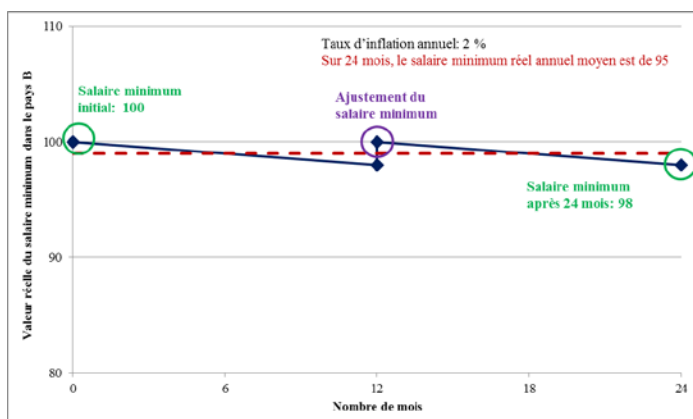
Plus l'inflation s'accélère, plus le salaire minimum réel perd de sa valeur.

Figure 1. Deux situations; inflation constante; salaire minimum intégralement indexé en fonction de l'inflation antérieure

Pays A: Inflation constante (taux annuel 10 %), pleine indexation en fonction de l'inflation antérieure



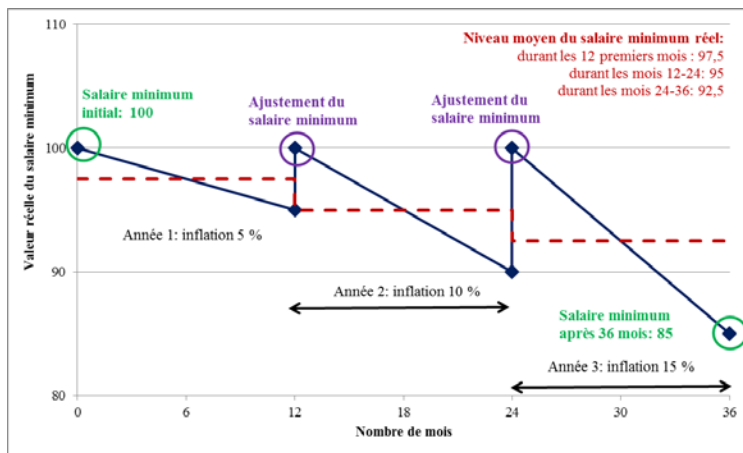
Pays B: Inflation constante (taux annuel 2 %), pleine indexation en fonction de l'inflation antérieure



La Figure 2 illustre cette situation pour un pays hypothétique, où le taux d'inflation est de cinq pour cent la première année, 10 pour cent la deuxième et 15 pour cent la troisième (l'intensité de l'inflation se reflète dans la pente de la courbe chaque année). Bien que le niveau initial soit

identique pour chacune des trois années, le salaire minimum réel à la fin de chaque période diminue chaque année, tout comme le niveau salaire minimum réel moyen.

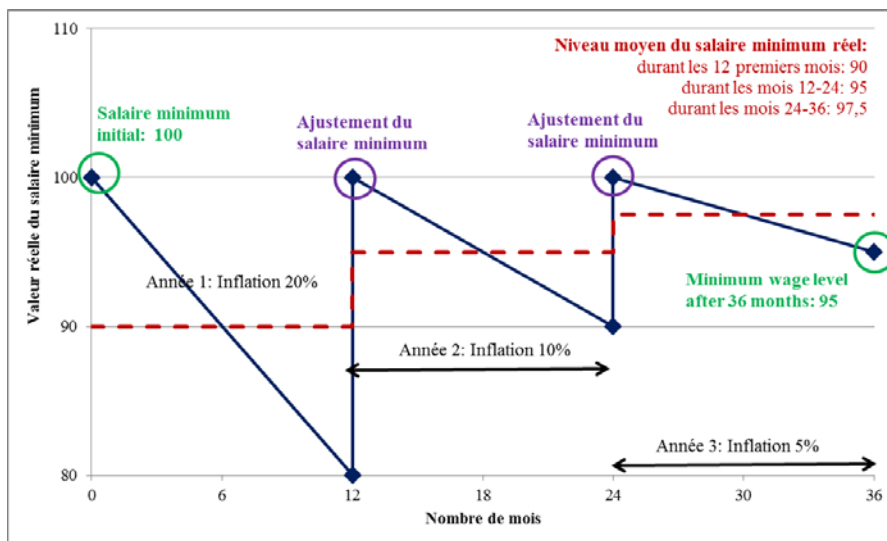
Figure 2. Inflation croissante; salaire minimum intégralement indexé en fonction de l'inflation antérieure



En revanche, lorsque le taux d'inflation baisse, une indexation intégrale en fonction de l'inflation antérieure se traduit par une augmentation du salaire minimum réel. La Figure 3 présente une situation où le taux d'inflation est de 20 pour cent durant l'année 1, dix pour cent l'année 2, et cinq pour cent l'année 3. La baisse du taux d'inflation entraîne une hausse du salaire minimum réel moyen pendant toutes ces années, même si l'indexation ramène seulement le salaire minimum à son niveau initial.

Par conséquent, même si le salaire minimum est intégralement indexé en fonction de l'inflation antérieure afin de préserver son pouvoir d'achat, le maintien de l'inflation à un faible niveau demeure une condition essentielle pour atteindre cet objectif.

Figure 3. Inflation décroissante; salaire minimum intégralement indexé en fonction de l'inflation antérieure



Périodicité des ajustements

En contexte inflationniste, la périodicité des ajustements importe aussi: plus la période sans ajustement est longue, plus le salaire minimum perd de sa valeur réelle.

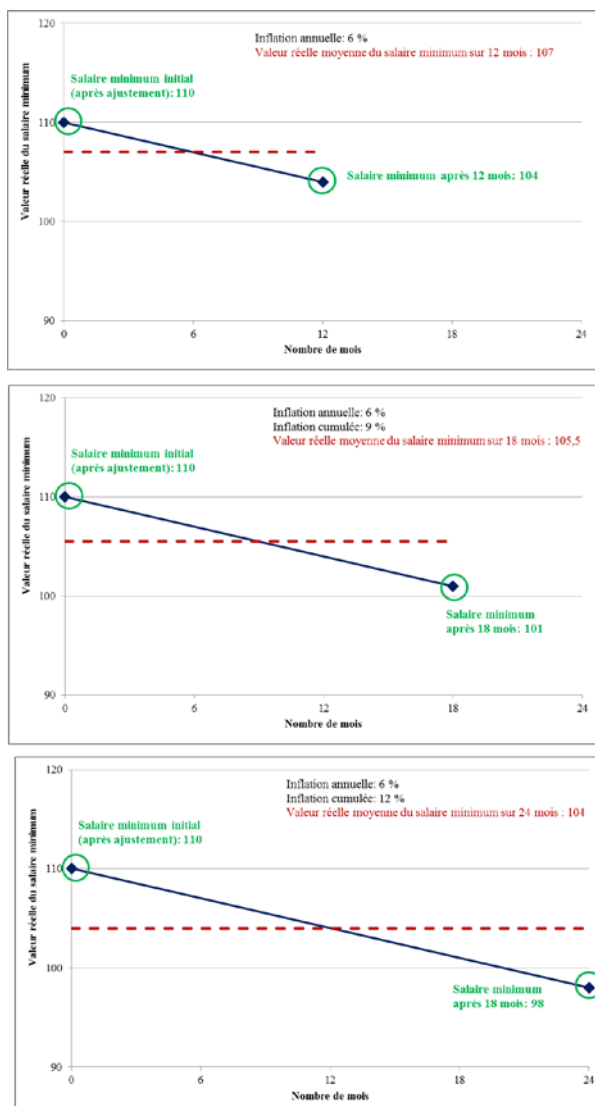
Prenons l'exemple hypothétique du pays X, où les partenaires sociaux sont convenus d'augmenter le salaire minimum de dix pour cent, dont neuf pour cent correspondent à l'inflation cumulative des 18 mois précédents, et le point supplémentaire reflète les autres critères pris en compte. Supposons que l'inflation annuelle est d'environ six pour cent.

Pour simplifier, considérons que le taux d'inflation et la performance économique du pays X demeurent constants durant les mois qui suivent.

Le pays X ajuste le salaire minimum à intervalles irréguliers, qui ne sont pas fonction d'une variable quantitative quelconque: par conséquent, lorsque le nouveau taux de salaire minimum est fixé, les parties ne connaissent pas sa durée d'application.

Dans ces conditions, quel serait le résultat d'un ajustement du salaire minimum de 10 pour cent pour une période d'application de 12, 18 ou 24 mois? Cela ressort de la Figure 4.

Figure 4. Pays X; Augmentation de 10% du salaire minimum; 12, 18 et 24 mois



Si le taux ajusté de salaire minimum est appliqué pendant 12 mois, avec une inflation cumulative de six pour cent durant cette même période, le salaire minimum réel à la fin de la période serait de 104, par rapport au niveau réel en vigueur juste avant le dernier ajustement, soit quatre pour cent de plus que le niveau initial.

Toutefois, si le taux ajusté de salaire minimum est appliqué pendant 18 mois, avec une inflation cumulative de neuf pour cent, le salaire minimum réel à la fin de cette période serait de 101, soit seulement un point supplémentaire de pourcentage.

Dans le dernier cas de figure, le taux ajusté de salaire minimum est appliqué pendant 24 mois, avec une inflation cumulative de 12 pour cent; le salaire minimum réel s'établit à 98 à la fin de la période, soit une perte réelle de deux points de pourcentage.

L'exemple du pays X démontre que le même ajustement du salaire minimum peut se traduire par un gain ou une perte réels, ou être neutre, selon la durée d'application du taux ajusté de salaire minimum. Les parties concernées s'entendent sur un ajustement du salaire minimum mais, ne connaissant pas la durée d'application du nouveau taux, ne prennent en compte qu'un facteur de l'équation – l'autre restant de la responsabilité de l'organe qui choisit la date de l'ajustement suivant du salaire minimum.